



Ville de La Seyne-sur-Mer  
Département du Var

ARRONDISSEMENT DE  
TOULON

## Mairie de La Seyne-sur-Mer

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 16 JANVIER 2019

N°DEL/19/008

OBJET : AVANCES SUR SUBVENTIONS 2019 VERSÉES AUX ASSOCIATIONS - DROIT COMMUN ET PROJET ÉDUCATIF LOCAL (CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE - PRESTATIONS DE SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE)

Nombre de CONSEILLERS en exercice : 49

**L'an deux mille dix-neuf, le seize Janvier, à 8H00, le Conseil Municipal s'est assemblé en Séance Publique en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc VUILLEMOT, Maire.**

#### Etaient présents

Marc VUILLEMOT, Raphaële LEGUEN, Anthony CIVETTINI, Denise REVERDITO, Claude ASTORE, Marie BOUCHEZ, Jean-Luc BIGEARD, Martine AMBARD, Christian BARLO, Isabelle RENIER, Christian PICHARD, Eric MARRO, Rachid MAZIANE, Makki BOUTEKKA, Danielle DIMO-PEREZ-LOPEZ, Jocelyne LEON, Christiane JAMBOU, Jean-Luc BRUNO, Florence CYRULNIK, Any BAUDIN, Michèle HOUBART, Robert TEISSEIRE, Claude DINI, Corinne SCAJOLA, Yves GAVORY, Marie VIAZZI, Riad GHARBI, Louis CORREA, Joël HOUVET, Reine PEUGEOT, Virginie SANCHEZ, Damien GUTTIEREZ, Joseph MINNITI, Nathalie BICAIS, Romain VINCENT, Sandie MARCHESINI, Nathalie MILLE, Daniel BLECH, Nathalie MIRALLES

#### Etaient absents

Corinne CHENET, Jean-Pierre COLIN, Danielle TARDITI

#### Etaient excusés

Joëlle ARNAL	.....	Christian PICHARD
Salima ARRAR	.....	Christian BARLO
Bouchra REANO	.....	Jean-Luc BRUNO
Olivier ANDRAU	.....	Christiane JAMBOU
Christopher DIMEK	.....	Nathalie MILLE
Alain BALDACCHINO	.....	Virginie SANCHEZ
Sandra TORRES	.....	Romain VINCENT

Eric MARRO a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL AINSI CONSTITUE,

Rapporteur : Monsieur Louis CORREA, Conseiller Municipal

La Commune de La Seyne-sur-Mer soutient les activités des associations oeuvrant sur son territoire à des fins d'intérêt général.

En début d'année, de nombreuses associations sont confrontées à des difficultés de trésorerie.

Parallèlement, la Commune de La Seyne-sur-Mer et la Caisse d'Allocations Familiales du Var se sont engagées dans une action contractualisée de mise en oeuvre d'une politique de développement de l'offre de service d'accueil des enfants de 0 à moins de 18 ans en signant un contrat Enfance et Jeunesse 2014-2017, en cours de renouvellement.

Celui-ci énonce les objectifs que la Commune se propose d'atteindre :

- \* améliorer et favoriser le développement de l'offre de service d'accueil des enfants et des jeunes,
- \* contribuer à l'épanouissement et l'intégration dans la société de l'enfant et du jeune.

En contrepartie, la Caisse d'Allocations Familiales participe à la réalisation de ces objectifs par le versement d'une prestation de service "enfance et jeunesse" qui garantit un financement de 55 % des dépenses nouvelles de fonctionnement mises en oeuvre par la Commune dans la réalisation des objectifs précités.

Par ailleurs, le Contrat Enfance Jeunesse engage la Commune dans une démarche partenariale avec la Caisse des écoles et le secteur associatif pour soutenir le développement de l'accueil des enfants et des jeunes.

C'est pourquoi, dans l'attente du vote du budget, il est proposé d'accorder des avances sur les subventions 2019, soit :

- 288 950 € au titre du droit commun,
  - 379 002 € au titre du contrat Enfance-Jeunesse,
- soit un total de 667 952 €, selon la répartition détaillée jointe.

Ceci exposé, il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- octroyer aux associations désignées des avances pour les montants détaillés dans le tableau joint en annexe ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents ;

- imputer les dépenses au chapitre 65 - articles 6574 et 657361 pour la Caisse des écoles, du budget de la Commune.

La proposition est soumise au vote de l'Assemblée.

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES**

POUR : 41  
ABSTENTIONS : 5 Reine PEUGEOT, Joël HOUVET, Nathalie MIRALLES, Alain  
BALDACCHINO, Virginie SANCHEZ

Transmission à la Préfecture du Var

Pour Extrait conforme

Le :

**Marc VUILLEMOT**

Publication le :

Rendu exécutoire le :

**Maire de La Seyne-sur-Mer  
Vice-Président de  
Toulon-Provence-Méditerranée**